

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 17 juin 2022 à 20h00 à la mairie

Membres excusés : Aurélie GAMBEY, DUCROT Isabelle pouvoir donné à VILLEMAIRE Jean-Luc, Pierre JOLY

Les membres du conseil acceptent le dernier compte-rendu de conseil.

Monsieur le Maire informe de rajouts à l'ordre du jour, « Espace de la Forge », « Impayés locataires » et « Cantine scolaire »

- **RODP Telecom**

Monsieur le Maire rappelle que tous les ans, on encaisse la Redevance Occupation du Domaine Public, auprès de Orange, puis celle-ci est reversée à N+1, au SYDESL.

Cette année nous allons percevoir 1146€. Il convient de délibérer pour acter cette somme. Le conseil accepte à l'unanimité.

- **Publicité des actes**

Monsieur le Maire informe qu'à partir du 1^{er} juillet 2022, la dématérialisation devient le mode de publicité de droit commun pour la publicité des actes. Monsieur le Maire explique qu'actuellement nous sommes par publication sur papier, et propose de rester ainsi. Le conseil accepte à l'unanimité de publier en papier.

- **Impayés locataires**

Monsieur le Maire informe de nombreux impayés de loyers et de chauffage d'un de nos locataires. Explique la situation et les démarches effectuées. Monsieur le maire propose de mandater un huissier pour lancer une procédure de résiliation du bail et d'expulsion du logement. Le conseil accepte de mandater un huissier et un avocat.

- **Projet « Espace de la Forge »**

Monsieur le Maire fait un compte-rendu de la dernière réunion avec l'Agence Technique Départementale. Présente les solutions possibles concernant le recrutement de la maîtrise d'ouvrage sur concours avec et sans esquisses. Le conseil souhaite prendre un recrutement de la maîtrise d'ouvrage sur concours avec esquisses. La maîtrise d'ouvrage devrait être choisit en septembre.

- **Cantine scolaire**

Camille RICHARD donne lecture du courrier de l'association de la cantine Dommartin/Condal pour informer du déficit pour l'année 2021-2022 et d'une demande d'aide financière aux 2 communes pour combler ce déficit.

Monsieur le Maire propose d'aider la cantine à la même hauteur que la commune de Condal.

Une commission est créée pour travailler sur la rentrée de septembre 2022 pour la cantine avec RPI à 2 communes et pour la rentrée de 2023 avec RPI à 3 communes. Les membres sont : Maryline BUSI, Christophe TABOURET, Camille RICHARD, Sylvie STRIPPOLI et Jean-Luc VILLEMAIRE.

- **Questions diverses :**

▪ **Salle des fêtes**

Monsieur le Maire rappelle qu'au dernier conseil, il avait donné lecture du devis de BOOST'AIR pour remplacement de la carte électronique sur le VMC double flux pour un montant de 1741.20€. Sans réponse des autres fournisseurs, le conseil accepte ce présent devis.

▪ **Courrier SNCF**

Monsieur le Maire rappelle aux membres le courrier reçu d'une administrée mécontente, qui avait été transféré à la SNCF. Les services de la SNCF ont répondu qu'ils allaient étudier le problème.

▪ **Fête patronale**

Jean-Pierre FERRIER explique le programme pour la fête patronale du vendredi 19 et samedi 20 août. Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer sur le financement du feu d'artifice. Les membres acceptent de financer à hauteur de 3000€ le feu d'artifice.

- **Commissions**

▪ **Scolaire**

Monsieur le Maire informe de la réunion avec l'IEJ, l'intercommunalité et les communes de Condal et Varennes St Sauveur, afin de signer une convention de ruralité pour le prochain RPI à 3 communes.

▪ **Matériel**

Christophe TABOURET informe que le matériel est arrivé à la concession sauf le faisceau de la débroussailleuse.

▪ **Bâtiments**

Jean-Pierre FERRIER informe que les travaux de réfection du toit de l'école vont débuter le 7 juillet.

▪ **Invitations diverses**

Monsieur le Maire donne lecture des invitations reçues :

- La journée départementale des armées à Mâcon le 1er et 2 juillet.
- Ecomusée de la Bresse le vendredi 1^{er} juillet.

- **Vie communale**

- Journée Citoyenne du 18 juin
- Bureau des élections du 19 juin
- Atelier d'écriture le lundi 20 juin à 19h00 à la salle multi-activités.
- Exposition école le 30 juin de 16h50 à 19h00 dans la salle multi-activités.
- Fête de la garderie le mardi 5 juillet à 17h00
- 1 Décès
- Le prochain conseil est fixé au 22 juillet à 20h00

